

Inscription scolaire

2024 - 2025





Groupe scolaire François Lassagne

Période d'inscriptions:

du 07 mars 2024 au 20 juin 2024

Enfants concernés :

Scolaire:

- Enfants nés en 2021 entrant en Petite Section
- Possibilité pour les enfants nés en Janvier 2022
- Nouveaux arrivants sur la commune
- Demande de dérogation

Périscolaire:

• tous les enfants fréquentant l'accueil périscolaire du matin, du midi et / ou du soir.

Inscription scolaire en Mairie

Étape I : inscription scolaire en Mairie

- Le dossier de demande d'inscription scolaire sera traité dans les meilleurs délais.
- La demande de dérogation est, quant à elle, sera examinée en commission.

Comment s'inscrire :

Le dossier de demande d'inscription scolaire et périscolaire ou de demande de dérogation scolaire pour un enfant habitant hors commune est à retirer en Mairie ou téléchargeable sur le site internet.

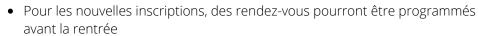
Le dossier complet peut être retourné :

- Par voie postale à la mairie de Linars : 6 rue de la Mairie 16730 Linars
- Par mél à : mairie@linars.fr
- Directement à l'accueil de la mairie (Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Étape 2 : Admission à l'école

- certificat d'inscription délivré par la mairie
- livret de famille
- carnet de santé attestant que votre enfant a suivi les vaccinations obligatoires

Pièces à fournir :



- La fiche de liaison complétée
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, gaz, eau...)
- Une photocopie des vaccins à jour (carnet de santé- DT polio obligatoire)
- Un photocopie du livret de famille
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile et en individuelle accident
- Si inscription en périscolaire et /ou en restauration, un mandat de prélèvement SEPA complété accompagné d'un relevé d'identité bancaire
- Le cas échéant, une attestation de situation MSA
- Une attestation CAF mentionnant le quotient familial de moins de 3 mois (afin de calculer vos tarifs périscolaire et pause méridienne)
- S'il existe un PAI, il devra être transmis au directeur avant la rentrée





Ecole primaire François Lassagne - Linars

	Enfant		
Nom et prénom(s) de l'enfant :			
Date de naissance : Lieu de naissance:			
Classe (à la rentrée septembre 2023) :			
PAI : Oui préciser :			
Allergies :			
Restauration : Oui Non régime	particulier (PAI , repas sans porc - joindre <u>u</u>	<u>ne photographie</u> au dossier)	
Autres informations d'ordre médical :			
Situation familiale :			
☐ Mariés ☐ Pacsés	☐ Union libre ☐ Célibatair	е	
☐ Divorcés ☐ Séparés ☐ Veuf (ve)			
En cas de divorce ou de séparation, préciser :			
Autorité parentale : Conjointe			
Résidence principale : Garde alternée Chez la mère Chez le père			
N° sécurité sociale:			
N° CAF ou MSA :			
	Parent	Parent	
Nom et prénom			
Adresse complète			
Téléphone			
Téléphone travail			

Mél

Prénom N° de téléphone Lien avec l'enfant Nom Pour tout changement, merci de le signaler en mairie Composition familiale: Autre(s) enfant (s) dans le foyer : Date de **Prénom** Ecole et classe fréquentées Nom naissance En cas de recomposition familiale: Nom et prénom(s) du conjoint : Adresse complète : **Accueil périscolaire:** Afin de permettre aux parents de concilier vie professionnelle, vie sociale et vie familiale, la commune de LINARS met en place un accueil sans hébergement acceptant les enfants (de 2 ans et demi à 12 ans) inscrits au sein de l'école primaire François Lassagne et qui ont été inscrits auprès de la mairie. Votre enfant fréquentera l'accueil périscolaire suivant : Maternelle Matin (entre 7h15 et 8h50) Midi avec repas (entre 12h00 et 13h20) Soir (entre 16h30 et 18h45) Élémentaire Matin (entre 7h15 et 8h45) Midi avec repas (entre 12h00 et 13h20) Soir (entre 16h25 et 18h45)

Personnes habilitées à venir chercher l'enfant :

Droit à l'image



Autorisation parentale

Dans le cadre de divers évènements tels que sorties, visites ou autres activités pédagogiques, votre enfant pourra être photographié ou filmé.

Ces images ont une visée pédagogique et concernent différentes activités de la vie scolaire.

Elles seront utilisées dans le cadre scolaire. Celles-ci pourront également figurer sur des travaux que chaque élève prendra chez lui.

En référence aux textes légaux en vigueur concernant la protection des données et le droit à l'image, nous vous prions de bien vouloir compléter et signer ce document.

J'accepte que des images de mon enfant soient utilisées à des fins pédagogiques sous le contrôle de La Mairie oui 🛘 non 🔾

J'accepte que l'image de mon enfant paraisse sur Internet, plus précisément sur les sites Mairie / Facebook de la commune oui □ non □

oui 🛮 non 🗎	
Responsable légal : Nom :	Prénom :
Elève : Nom :	Prénom :
POLATIGID CAMERA POLATIGID CAMERA	Date : Signature :
éclare exact les renseignements portés	prévenu (e) pour décider d'une conduite à tenir.
	agents du périscolaire et de la restauration à prendre toutes les mesures nécessaires et
autorise le personnel de la commune c enceinte de l'école, lors d'activités bien	de Linars ou / et les animateurs de la MJC Serge Gainsbourg, à sortir mon enfant de spécifiques.
e certifie avoir pris connaissance des rè	glements et projets consultables sur le site de la commune.
ait à, le	·

Signature du ou des représentants légaux:

Si vous souhaitez bénéficier du prélèvement automatique, pour l'année scolaire 2024/2025, pour le règlement des factures, vous devez impérativement remplir cet imprimé, joindre un RIB et le rapporter en mairie. Dans le cas contraire, vous devrez effectuer le paiement directement auprès de la Trésorerie d'Angoulême Municipale.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Type de contrat : Facturation périscolaire – année 2024/2025 Référence unique du mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la trésorerie d'Angoulême Municipale à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Trésorerie d'Angoulême Municipale.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 43 ZZZ 583564

Nom du tiers dé	biteur :	
DESIGNATION DU	TIERS DEBITEUR POUR LE COMP	E DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DEFFERENT DU DEBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ECHEANT):
Signé à :	le :	Signature :
Type de paie	<u>ment:</u> Paiement récurrer Paiement ponc	
IBAN		
	IDENTIFICATION INT	RNATIONALE (IBAN) <u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE</u> (BI
		DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER
- ays .		T dys. Trailee
Ville : Pays :		Ville : LINARS Pays : France
Code postal :		Code postal : 16730
Auresse.		Adresse : 6 rue de la mairie
Nom, prénom Adresse :	:	Nom : Commune de Linars
,	I DU TITULAIRE DU COMI	

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel:

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Trésorerie d'Angoulême Municipale. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Trésorerie d'Angoulême Municipale.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Conformément aux dispositions prévues par le Règlement Européen sur la Protection des Données personnelles (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016) et la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles), les informations recueillies dans ce formulaire sont collectées et conservées par le service scolaire de la mairie de Linars, dans une finalité de gestion de la constitution de votre dossier d'inscription.

La base légale du traitement est la mission d'intérêt public.

L'Agence Technique Départementale de la Charente agit en tant que Déléguée à la Protection des Données (dpo@atd16.fr) de la commune de Linars.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : l'Education Nationale et la Direction Générale des Finances Publiques.

Ces données seront utilisées dans les cas suivants :

- prise de contact (téléphone, SMS, mail);
- différents sujets en lien avec l'inscription;
- à des fins statistiques.

Les données sont conservées jusqu'à la fin de la scolarisation de votre enfant.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.